



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 919-2023
relatif au code de déontologie des employés

Avis est donné par le soussigné que le règlement suivant a été adopté le
16 mai 2023 :

Le règlement numéro 919-2023 relatif au code de déontologie des
employés.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Montebello ce 18^e jour de mai 2023.

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier

Le 18 mai 2023

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario B. Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier,
certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant
une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 mai 2023
entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 mai 2023.

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier